

Préparé par le Centre mondial pour les TIC au Parlement
Une initiative de partenariat du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
et de l'Union interparlementaire inspirée par les conclusions du
Sommet mondial sur la société de l'information

Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement



Nations Unies



Union interparlementaire

Note

Le Centre mondial pour les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au Parlement est une initiative de partenariat des Nations Unies et de l'Union interparlementaire inspirée par les conclusions du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) de 2005. Le Centre mondial pour les TIC au Parlement poursuit deux objectifs principaux : a) renforcer le rôle des parlements dans la promotion de la Société de l'Information, à la lumière des conclusions du SMSI ; et, b) promouvoir l'utilisation des TIC pour moderniser les processus parlementaires, renforcer la transparence, la responsabilité et la participation, et améliorer la coopération interparlementaire.

Le Centre mondial pour les TIC au Parlement est administré par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

Dégagement de responsabilité

Les désignations utilisées et la présentation des données dans la présente publication n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies et de l'Union interparlementaire quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, de ses autorités, ou concernant le tracé de ses limites ou de ses frontières. Le terme « pays » tel qu'utilisé dans le texte de la présente publication désigne également, comme il convient, des territoires ou des zones.

Dans la mesure où il n'existe aucune convention dans le système des Nations Unies concernant la désignation des termes « pays développés » et « pays en voie de développement », la distinction ne sert qu'à des fins statistiques et analytiques et n'exprime pas nécessairement un jugement quant au niveau atteint par un pays particulier ou une région dans le processus de développement.

La mention de noms des sociétés, d'organisation, de produits ou de sites web n'implique pas la caution de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union interparlementaire.

Copyright © Nations Unies, 2012
Tous droits réservés

Toute reproduction, tout stockage dans un système de récupération des données, ou toute transmission sous quelque forme que ce soit, électronique, manuelle, photocopies, enregistrement ou autre, est interdite sans autorisation préalable.

ISBN: 978-92-9142-550-1

Avant-propos

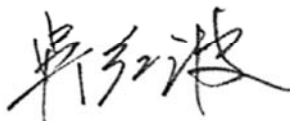
Le progrès de la société de l'information fait partie intégrante de la vie quotidienne des citoyens, des entreprises et des institutions publiques. Les parlements sont confrontés aux défis de se tenir informés des changements rapides qui affectent la société et de l'utilisation de la technologie. Dans le cadre de leurs efforts de modernisation, les parlements sont constamment à la recherche des meilleurs outils pour soutenir leur activité législative, de représentation et de contrôle.

Les deux années qui viennent de s'écouler ont vu s'accroître de manière prodigieuse l'interaction entre les individus et les groupes à travers les médias sociaux, et de nouvelles opportunités apparaître grâce au haut débit mobile et au « cloud computing ». Ces évolutions ont un impact sur la manière dont les parlements organisent leur travail et interagissent avec le public.


La technologie ne peut cependant pas être considérée de manière isolée par rapport au contexte plus vaste du travail des législatures. N'oublions pas, en effet, que le premier but de la technologie de l'information et de la communication est de renforcer les valeurs de transparence, d'ouverture, de responsabilité et d'efficacité.

A travers l'analyse des données fournies par 156 parlements et leur confrontation aux résultats des éditions 2008 et 2010, le *Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement*, offre une étude comparative sans précédents des principales tendances, pratiques et expériences relevées dans l'utilisation de la technologie de l'information et de la communication en milieu parlementaire.

L'édition 2012 décrit également les innovations et les tendances émergées depuis le Rapport précédent, comme les tablettes et les données ouvertes. Le Rapport a le but de fournir une vue d'ensemble et de sensibiliser sur les opportunités et les défis que ces innovations représentent pour la communauté parlementaire. Nous espérons que ce Rapport soit un instrument utile pour améliorer la coopération interparlementaire, aux niveaux régional et international.



Wu Hongbo
Secrétaire général adjoint
Affaires économiques et sociales
Nations Unies



Abdelwahad Radi
Président
Union interparlementaire

Remerciements

Les auteurs principaux du *Rapport mondial 2012 sur l'e-Parlement* sont Jeffrey Griffith et Gherardo Casini, qui a également assuré la coordination pendant la phase de préparation. Flavio Zeni et Andy Richardson ont fourni d'importantes contributions. L'analyse des données et leur présentation, ainsi que des conseils au niveau des statistiques, ont été effectués par Giorgina Brown, tandis que Costantino Scammacca s'est occupé de la gestion des données et de leur élaboration. Tous les chapitres ont bénéficié des l'avis expert de Jane Bortnick Griffith. Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, à travers la Division pour l'administration publique et la gestion du développement, a fourni un soutien substantiel et administratif à la rédaction du Rapport.

Ce Rapport doit également beaucoup, sur le plan des idées, des pratiques, des expériences et des approches conceptuelles, à la contribution d'un groupe de fonctionnaires et d'experts parlementaires à travers de nombreux échanges de vues avec les auteurs. Bon nombre d'entre eux ont contribué avec des apports significatifs au texte, certains ont relu des parties du document et d'autres encore ont enrichi le texte de leurs suggestions. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Patricio Alvarez Cabezas, Timothy Arnold-Moore, Liselotte Astrup, Edmund Balnaves, Soufiane Ben Moussa, Avinash Bikha, Fatima Boltman, Georges Brion, Thomas Bruce, Carlos Magno Cataldi Santoro, Rob Clements, Ludovic Delepin, Graziana Delpierre, Bassel Dohaini, Deo Dookie, Antonio Esposito, Claudio Fabiani, Garreth Ferguson, Soledad Ferreiro, Cristiano Ferri, Hernán Figueroa, Mauro Fioroni, Moira Fraser, Adolfo Furtado, Daniela Giacomelli, Jason Goldstein, Eduardo González, Kirsten Gullikson, Ashok Hariharan, Scott Hubli, Serge Kopto, Ganyani Khosa, Juha-Pekka Leskinen, João Lima, Andrew Mandelbaum, Carlo Marchetti, Franklyn Michael, Fernando Milán Zuber, Joan Miller, Michael Mukuka, Monica Palmirani, Sari Pajula, Iliaria Paresce, Ravi Poliah, John Pullinger, Otto Redegeld, Robert Reeves, Silvana Rubino-Hallman, Innocent Rugambwa, Antonio Saad, Donna Scheeder, Daniel Schuman, Reynold Schweickhardt, Enrico Seta, Andreas Sidler, Carlo Simonelli, Oleksiy Sydorenko, Antonieta Teixeira, Raissa Teodori, Dick Toornstra, João Viegas Abreu, Fabio Vitali, Andy Williamson, et John Wonderlich.

Les idées et informations substantielles collectées à l'occasion de divers ateliers, ainsi que lors des activités de renforcement des capacités et de réunions de groupes de travail, ont contribué, par leur qualité, à affiner le contenu de ce Rapport.

Les contributions spécifiques des services parlementaires et d'autres organisations, de même que les commentaires fournis par les parlements dans leurs réponses à l'enquête, ont enrichi et amélioré l'analyse et ont été inclus dans le Rapport, comme partie intégrante du texte, dans des encadrés spécifiques.

L'Enquête mondiale 2012 sur les TIC dans les Parlements, sur laquelle se base le Rapport, a été élaborée par Jeffrey Griffith, avec d'importantes suggestions de la part de Giorgina Brown, Gherardo Casini, Daniela Giacomelli, João Viegas Abreu et Flavio Zeni.

Comme dans le cas des Rapports 2008 et 2010, la préparation du Rapport 2012 a largement bénéficié des présentations effectuées par les parlementaires, les Secrétaires Généraux, les fonctionnaires parlementaires et les experts lors de différentes réunions, ainsi que des discussions ouvertes qui ont eu lieu à ces occasions. Les forums internationaux et les réunions portant sur des problématiques liées à l'e-parlement font l'objet d'une mention spécifique dans le présent Rapport, dans la mesure du possible. Ces contributions sont clairement signalées dans le texte à chaque occurrence ainsi que dans les notes de bas de page.

Un remerciement tout particulier est adressé au personnel et aux fonctionnaires parlementaires des cinquante-six assemblées du monde entier, qui ont consacré un temps considérable à l'enquête et au partage de leurs expériences. La qualité du présent Rapport est le résultat de leurs réponses réfléchies et à leurs points de vue avisés.

La présentation, la mise en page et le graphisme ont été assurés par Ludovica Cavallari.